Une vente aux enchères qui fait sortir les exploitants du bois

120 000 tonnes issues de trois départements Paca, ont été vendues aux professionnels à Sisteron

Le lot de 1 034 tonnes de sapins est attribué à la société Giteau pour 26 150 €." Il régnait une ambiance de salle des ventes jeudi à la Maison de l'entreprise de Sisteron. Calculettes sur la table, boîtiers à la main, soixante personnes ont participé à une vente aux enchères qui aurait pu passer inaperçue si elle n'était pas destinée à écouler 120 000 tonnes de bois des forêts publiques des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et même une partie des Alpes Maritimes. Une surprise ? Pourtant c'est ainsi que procède l'ONF (Office national des forêts) chaque année depuis 2007.

"*Régulièrement des élagages et éclaircissements sont pratiques dans nos forêts dans le cadre de leur aménagement*", explique Daniel Seven, directeur bois Méditerranée de l'ONF.

Les domaines privés (65 % des forêts de Paca) sont peu enclins à écouler leur bois.

Soixante exploitants sont venus acquérir les lots de bois récoltés au sein des départements alpins. / PHOTOS G. DE C. ET M.L.

Des coupes opérées dans une optique de développement durable. Tout ce bois nous l'écoulons lors d'une vente annuelle auprès d'exploitants de la filière."

Cela faisait longtemps que l'ONF n'avait pas aligné autant de tonnes à la vente. 2012 et 2013 tournaient davantage autour des 85 000 tonnes. Mais certains diront qu'elle ne propose jamais assez. Dans toute la région Paca, les forestiers ne récoltent que 25 % de l'accroissement des forêts publics ou privés. Plusieurs explications à ce constat.

Tout d'abord en Provence, les forêts sont moins denses que dans le Nord-Est de la France par exemple en raison des conditions climatiques. Ensuite dans les zones montagneuses de notre territoire, certaines forêts sont tout bonnement inaccessibles à moins de débourser des sommes conséquentes en aménagement de chemins, enfin d'autres zones sont des réserves. Mais surtout, l'ONF qui gère les forêts publiques n'a pas accès au bois des domaines privés.

Ressource peu exploitée

Et ces propriétaires sont loin d'être toujours enclins à vendre leur bois, activité jugée fastidieuse qui nécessite d'établir des plans de gestion de leur domaine. Or ces domaines privés constituent... 65 % des forêts du territoire. Autrement dit en Paca, la ressource est là, mais insuffisamment exploitée.

"*Il faudrait passer de 25 % de récolte à 35 %*, reprend Daniel Seven. *Une augmentation du prix du bois aiderait. Outre de favoriser l'investissement dans des sentiers d'accès à des forêts, il inciterait davantage les propriétaires privés à écouler leur bois.*" Un enjeu d'autant plus important qu'un nouveau facteur est en train de bousculer une filière de bois provençal, moins avantagée par rapport à d'autres. "*Nos forêts en zone montagneuse sont essentiellement composées de pins et de mélèzes. La qualité n'est pas en cause, mais ces espèces sont moins recherchées par les marchés que les épicéas par exemple.*"

En Paca, estimons que le bois est utilisé pour un tiers à la construction (maison, échafaudage...), un tiers l'emballage (cagettes) et 30 à 40 % pour la papeterie à l'image de Tarascon et l'énergie. Un dernier domaine qui pourrait s'accroître avec l'usage du bois comme biomasse comme l'utilise actuellement la centrale de Gardanne pour produire de l'électricité. Si les récoltes de bois sont insuffisantes, ce marché de la papeterie risque d'entrer en concurrence avec celui en croissance de l'énergie.

Maxime LANCESTRE

LE COMMENTAIRE de J.-L. Marsande (SEFS)

"La région Paca n'a pas d'interprofessionnel du bois"

Président du Syndicat des exploitants forestiers et scieurs Alpes Méditerranée, Jean-Louis Marsande relativise l'effet bénéfique que pourrait générer un développement de l'usage du bois pour produire de l'électricité comme à Gardanne. "*En ce qui concerne l'exploitant, c'est bien, il gagne un nouveau client. La filière ne peut voir ça que d'un bon œil. Mais en même temps cette activité utilise un bois de faible valeur ajouté qui rapportera donc peu. Néanmoins il est important de mettre plus de bois sur le marché et donc de s'adresser davantage à des propriétaires privés. Mais c'est compliqué. Aujourd'hui, plus personne ne connaît les limites de ces domaines et leur exploitation se heurte à des aléas comme les querelles de familles. Aujourd'hui la région Paca n'a pas d'interprofessionnel du bois, en reconstituer une s'avérerait très utile pour traiter ces problématiques.*"

M.L.